

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-712278

NE5887

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 4575		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : TALEB ABDELMJID			
Date de naissance : 09-09-61			
Adresse : Bloc 9 N° 10 CHAY ELFATH Aït Melloul			
Tél. : 06 66 93 77 79 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

### Cadre réservé au Médecin

Docteur Ali RMOU  
Médecine Générale  
Immeuble El Harch  
Route de Biougra Aït Melloul  
Tél / Fax : 05 22 20 45 45

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : TALEB ABDELMJID Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : ORL interne

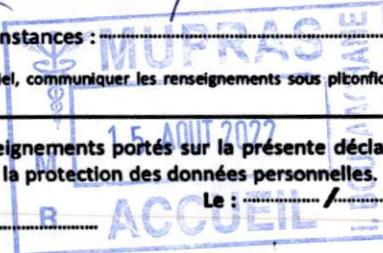
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/07/22	C		200 DT	INP : 042038661 Docteur Ait Melloul Médecine Générale Immeuble El Hatch Route de Biougra Ait Melloul Tél. : 05 28 24 91 38

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA SANTÉ Dr. Meriem ZAZ EL IDRISI Route Biougra Ait Melloul Tél. : 05 28 24 25 51	18.07.22	123.20
042038661		

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [ ]
				Coefficient DES TRAVAUX [ ]
				MONTANTS DES SOINS [ ]
				DEBUT D'EXECUTION [ ]
				FIN D'EXECUTION [ ]
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX [ ]
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D		B	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS [ ]
				DATE DU DEVIS [ ]
				DATE DE L'EXECUTION [ ]
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

**Docteur Ali RMOU**  
Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de Médecine à l'Université Mohamed V de Rabat  
Diplômé d'Echographie Générale à la Faculté de Médecine de l'Université de NIMES FRANCE  
Ex Medecin Chef de l'infirmérie de Garrison à la Marine Royale d'Al Houceima

Ait Melloul : ..... 18/10/2008 Aït Melloul في :

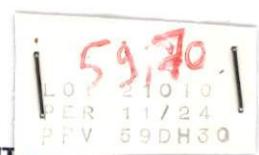
**الدكتور علي ارموم  
الطب العام**

خريج كلية الطب بجامعة محمد الخامس بالرباط  
شهادة الفحص بالصدى (اكوغرافيا) العامة  
 بكلية الطب بجامعة نيم بفرنسا  
 طبيب رئيسي سابق بمصحة البحيرة الملكية بالحسيمة

*DR ALI RMOU*

*ABDERRAOUF*

PHARMACIE LA SANTÉ  
Dr. Meriyem ZAZ-EL IDRISI  
Route Biougra Ait Melloul  
Tél. : 05 28 24 25 51



*59,30 1 - Brixin w-jcf 001*

*74,10*

*22,00 1 - Cetor*

*22,00*

*46,00 3 - Loufor w-al*

*74,10*

**Docteur Ali RMOU**

Médecine Générale

Immeuble El Herch

Rte de Biougra Ait Melloul

Rendez-vous, Tél/Fax: 028-24-91-38 .....



**DOCTEUR RMOU ALI**

**Médecine Générale**

**Imm El Harch Re Biougra**

**AIT MELLOUL -- Tel : 0528 24 91 38**

**Note d' Honoraires**

**INP : 041191107**

**Nom : TALEB ABDELLAH**

**Date : 18/07/2002**

**Prix consultation : 200,00 DH**

**=Deux Cent Dirhams=**

**DR RMOU**

**Docteur Ali RMOU**  
Médecine Générale  
Immeuble El Harch  
Route de Biougra Ait Melloul  
Tél / Fax: 028 24 91 38